



Comité Bouliste Départemental du Puy de Dôme du

Boulodrome Municipal
194 Boulevard Etienne Clémentel
63100 CLERMONT-FERRAND

COMPTE RENDU DE REUNION DU 28/12/2022 AU CBD 63 A 18H00

Membres présents : Sabine ROURE, Isabelle POINSON, Jean-Marc NOVE, Dominique AUDIN, Pierre PAULHIAC, Yves FOURNET, **Membres excusés :** Maurice MORENAS, Dominique NOURRY, Annick GARBELLOTO, Xavier LEROY

1/PADB AUVERGNE (Rôle ; fonctionnement ; moyens financiers)

Le PADB remplace l'ex Comité Bouliste Régional AUVERGNE, il intègre la ligue bouliste AURA par obligation au vu de la réglementation FFSB.

Il se voit confier la tâche de répartir le nombre de qualifiés dans les différents départements (03, 43, 63) ou district (15-48).

Ceci tant pour les places directement qualificatives aux CDF que pour les places qualifiant aux championnats régionaux débouchant eux aussi aux CDF).

Il s'est vu contraint par la réglementation Fédérale de clôturer le compte bancaire du CBRA et de transférer les fonds restants (environ 6300€) sur la ligne budgétaire PADB AUVERGNE incluse dans la comptabilité de la LGUE BOULISTE AURA.

Cette ligne budgétaire sera gérée par le comité directeur du PADB AUVERGNE (compte en banque intitulé PADB AUVERGNE).

Le PADB s'est vu affecté une seconde place pour le Championnat Ligue M3. (2 qualifiés Ligue M3 + 1 qualifié par CBD aux éliminatoires départementales pour le Championnat de France).

2/ A S 3 et 4 fonctionnement et retours des responsables d'équipes.

Au vu des 1ers retours suite à la version de la 1ère phase de poules pour qualifier les 8 équipes participantes aux 1/4 de finale Aller Retour. Un bilan d'évaluation s'avère nécessaire afin de recueillir les doléances ainsi que les propositions de modifications à étudier.

Pour ce faire nous procéderons en trois étapes :



Comité Bouliste Départemental du Puy de Dôme du

Boulodrome Municipal

194 Boulevard Etienne Clémentel
63100 CLERMONT-FERRAND

1^{ère} étape - Tous les représentants des équipes engagées dans cette compétition devront faire remonter l'ensemble de leurs doléances et propositions pour la future saison .Avant le 03 Mars 2023 à 12h00 soit par courrier manuscrit soit par mail adressé au CBD 63.

2^{ème} étape - Tous les représentants des équipes sont convoqués à une réunion débat le vendredi 31 Mars 2023 à 18h00 au CBD 63. Pour confronter les diverses doléances et propositions afin d'en tirer une synthèse qui tachera de satisfaire au mieux l'ensemble des demandeurs.

3^{ème} étape - Courant Avril 2023 décisions définitives prises en comité directeur pour acter le nouveau règlement pour la saison 2023-2024

3/ ARBITRES ET ARBITRAGE

Sous l'organisation du club Boule GERGOVIA et sous l'égide de Mme ROURE Sabine responsable des arbitres du PUY DE DÔME une session de formation de 3 nouveaux arbitres LOCAUX .Mr Alain VAN CANEGHEM de U B le MONT DORE, Mr Jacky MARQUET et Mr Ben-Djadid ALIASSANI de la Boule Amicale des MARTRES DE VEYRE se sont vus délivrer par le formateur Fédéral Mr Jean-François FRACHON leur carte Fédérale valable jusqu'en 2027.

A savoir que lors de cette session de formation Mr Pierre PAULHIAC a lui aussi finalisé sa carte d'arbitre Traditionnel et Clubs sportifs jusqu'en 2027.

Nous disposons dans le département de 4 arbitres TRAD et CLUBS SPORTIFS : Mme ROURE Sabine, Mr NOVE Jean-Marc, Mr GUILLAUME Didier et Mr PAULHIAC Pierre.

Afin aguerrir les 3 nouveaux arbitres locaux ils seront encadrés par les arbitres officiels pour superviser les $\frac{1}{4}$ de finale des A S 3 et 4 au boulodrome municipal.

4/LICENCES



Comité Bouliste Départemental du Puy de Dôme du

Boulodrome Municipal

194 Boulevard Etienne Clémentel
63100 CLERMONT-FERRAND

A ce jour le CBD 63 compte 445 licences toutes catégories confondues il nous reste à éditer environ 40 licences loisir sport adapté.

Dans le meilleur des cas nous devrions compter 485 licences pour la saison 2022-2023 ce qui représente une perte de 50 licences par rapport à la saison 2021-2022.

Les paiements des licences sont quasiment à jour quelques retardataires sont à relancer ainsi que pour l'engagement de 2 équipes d'A S 3 et 4.

5/Engagements équipes doubles Mixtes F4, M4, F3, M3

Dans un souci d'organisation et de gestion, les clubs sont invités à recenser dès maintenant le nombre d'équipes potentielles et nous le communiquer au CBD 63 par courrier manuscrit ou par mail avant le 03 Mars 2023 à 12h00.

Une réunion du comité directeur prévue le 08 Mars 2023 statuera sur les modalités de déroulement.

6/ Paiement des engagements aux différents qualificatifs

Le comité directeur avait acté le versement d'un engagement de 5€ par joueur ou joueuse qui participera à chaque éliminatoire départementale dans chaque catégorie.

Un recensement sera tenu à jour club par club et une facture finale sera envoyée fin juin.

Les sommes récoltées seront entièrement affectées aux aides financières pour les participations aux phases éliminatoires Régionales.

Fin de réunion à 20h00.

Calendrier Réunions CBD63 à 18h00 au boulodrome.

Mercredi 8 mars 2023 (synthèse Fédéraux + Doléances AS, par bureau)

Vendredi 31 mars 2023 (Réunion Présidents et Capitaines AS)

Mercredi 19 avril 2023 (décisions Fédéraux 2023 et AS 2024 par bureau)

Mercredi 31 mai 2023

Mercredi 28 juin 2023



Comité Bouliste Départemental du Puy de Dôme du

Boulodrome Municipal
194 Boulevard Etienne Clémentel
63100 CLERMONT-FERRAND

La Secrétaire Général Annick GARBELLOTO

Le président Dominique AUDIN